L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

BUREAUX: No 73 rue de Chartres — NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 30 AOUT 1864. — Entre les rues Bienville et Conti.

NOUVELLE-ORLEANS:
MARDI MATIN, 30 AOUT.

Nouveau tarif

Adopté par les journaux de la Nouvelle-Orléans.

Nlle Orléans, 22 août 1864.

Les soussignés, propriétaires des différents journaux publiés à la Nouvelle Orléans, s'engagent à être gouvernés par les conditions ci dessous spécifiées, jusqu'à nouvel ordre, et ce à partir du lundi 5 septembre 1864.

Prix de l'abonnement au journal quotidien par an, payable d'avance, $16 00; par semestre: $8 00, par trimestre $4 00.

Prix du journal, par numéro: journal du matin, 10 cents, journal du soir ou extra, 5 cents.

TAUX DES ANNONCES: Toutes les annonces de passage, pour la première insertion, par carré, $1 50, pour chaque insertion subséquente 75 cents.

Les annonces insérées à intervalles seront comptées comme annonces nouvelles à chaque insertion.

Les annonces, dont on exigera l'insertion dans une page particulière seront comptées comme annonces nouvelles pour chaque insertion.

Les annonces, qui ne contiendront pas l'indication du nombre d'insertions désiré, seront publiées jusqu'à ce qu'on ordonne de les retirer, et comptées en conséquence.

Aucune annonce ni aucun abonnement ne seront suspendus tant que les arriérés dûs ne seront pas payés, à moins que le propriétaire du journal ne préfère les suspendre.

Les réclames éditoriales sur les Annonces seront comptées à raison de 20 cents la ligne pour chaque insertion.

A. M. HOLBROOK, Picayune.
TRACY & FAIRFAX, Era.
HEBERT & RAYMOND, Courrier Français.
R. OLIVER, pour le propriétaire du True Delta.
FELIX LIMET, Abeille de la Nlle Orléans.
W. H. C. KING, pour le N. O. Times.

5 septembre.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par Montgomery & Bros—au No 86 rue Poydras, quincaillerie, de sucre, &c.

Par E Roger & Co—à leur magasin d'encan, marchandises sèches.

Par B. Turpin—à 10 heures et demie, au magasin des importateurs, MM. Piaggio Frères, 62 et 64 rue Vieille Levée, fruits à l'eau de vie, huile d'olives, sardines, fruits, conserves alimentaires, &c. et des vins en Douane.

Par F. Fernandez—à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, deux lots de terre avec bâtisses, situés dans le Quatrième District.

Par J P Boisseau—au coin des rues Magazine et Gravier, eau de vie, whisky, &c.

Par F F Trinchard—au No 42 de la rue Gravier, café, sucre, vin rouge, &c.

Nouvelles du Nord.

DE DEUX JOURS PLUS RECENTES.

Les forces fédérales surprises près du chemin de Weldon—Perte de 3000 hommes dont mille prisonniers—Le général Lee dans la Shenandoah avec une forte armée—Rélicra confédérés—L'or à New York.

Le steamer *W. R. Arthur*, arrivé cette nuit, nous a apporté des journaux de St Louis jusqu'au 23 courant, qui contiennent les dépêches suivantes:

Armée du Potomac, 21 août—Nos pertes sur le chemin de fer de Weldon, dans la journée du 17, ont été plus grandes qu'on ne l'a dit. Le nombre des prisonniers faits par les rebelles est évalué à mille.

Il paraît que nos forces ont été surprises, un grand nombre de nos gens s'étaient réfugiés sous les tentes pour s'abriter de la pluie qui tombait depuis plusieurs heures.

Les rebelles ont paru vers midi sur la droite de la 3e division du 5e corps [illegible] [illegible] une feinte pour jeter nos lignes. Vers trois heures après-midi, ils ont chargé en grande force entre la 5e et le 6e corps, et ont réussi à tourner le flanc du 5e corps et à faire un grand nombre de prisonniers. Cette partie de notre ligne fut refoulée à quelque distance, mais le 9e corps qui avait été relevé la nuit précédente par une partie du 5e corps arriva sur les lieux, et, ouvrant son feu, arrêta la marche des rebelles et leur fit quelques prisonniers.

Pendant ce temps une forte colonne de rebelles s'avança sur la gauche de notre ligne à l'ouest du chemin de fer, occupée par la 2me division du général Ayres, [illegible] cinq ou six cents prisonniers à la brigade [illegible] qui était commandée par le général Hayes. On croit ce dernier prisonnier, car il n'a pas reparu. Nos forces furent surprises et les [illegible] furent perdus en tués et blessés. Leurs [illegible] annonce, les officiers de l'ennemi ayant [illegible] [illegible] étendue au grand nombre sur le champ de bataille.

Avant la nuit nos hommes furent remis en ligne, et ayant reçu des renforts ils firent une charge pour recouvrer le terrain perdu, ce qui fut heureusement accompli. On croit que le général Crawford a eu son bras [illegible]. [illegible]

[illegible]

La brigade du colonel Wheeler, de la 3e division, fut prise de flanc, mais faisant face en arrière, elle chargea et repoussa les rebelles et fit quelques prisonniers.

Nous avons fait en tout 250 prisonniers et capturé quelques drapeaux. Notre perte est évaluée à plus de 3000. On s'attend à une bataille à chaque instant, car l'ennemi semble résolu à reprendre possession du chemin, et nous voulons en demeurer maîtres. Les prisonniers que nous avons faits appartiennent principalement aux corps de Beauregard et de Hill.

Baltimore, 21 août—Le correspondant à Point Lookout de l'*American* écrit: Il arrive toujours des réfugiés de Richmond. Ils disent qu'une grande force de cavalerie et d'infanterie, commandée par Lee en personne, est allée dans la vallée de la Shenandoah pour renforcer Early. Ils assurent que ce corps est de 40 000 hommes, et que leur objet est de s'assurer du butin qui a été capturé par Early dans le Maryland, et d'attaquer Washington et d'envahir le Nord.

Un mécanicien allemand, qui a été employé pendant plus de deux ans par le département de la marine confédérée pour construire des navires blindés, dit qu'il y a à Wilmington deux navires prêts à [illegible]. [illegible]

Il y a aussi deux bâtiments à Kingston, Caroline du Nord, l'un d'eux s'appelle le *Moose*, il a deux pièces de 24 et doit être commandé par le capitaine P. yd de la marine confédérée. Il y a, dans la rivière Pedee, au nord de Georgetown, deux navires qui seront prêts dans trois mois. Tous deux auront une cuirasse de 4 pouces et porteront 4 pièces de 24.

Il y a à Plymouth, Caroline du Nord, un navire cuirassé avec des plaques de fer de 12 pouces qui sera prêt dans deux mois. Il portera des pièces de 12.

Un autre bâtiment sera bientôt prêt à Richmond, il a un blindage de 4 pouces.

New York, août—Une dépêche de Washington du 22 dit que le "Chronicle annonce que le renseignement de la vallée indiquant qu'il y a une force considérable sous Early près de Martinsburg et de Winchester.

Washington, 22 août—L'agitation continue à Hagerstown, dans le Maryland. Il y arrive un grand nombre de réfugiés. Les fermiers des bords du Potomac font passer leurs bestiaux en Pennsylvanie.

On lit dans le *Dacotah* [illegible] du 9 courant: Une quarantaine d'Indiens Gros ventres arrivés au fort Rice le 24 juillet annonçant qu'un corps formidable de Sioux s'étaient réunis sur la rivière Karb au dessous du fort Berthold. Les Sioux se dirigeait vers eux et n'était qu'à deux jours de marche de leur campement. Au fort Randall le bruit courait que le Sully avait essuyé une défaite désastreuse.

New York, 22 août—Une dépêche de la *Tribune* dit que Warren, retranché avec son corps, s'est renforcé, et se trouve à [illegible] [illegible] [illegible] le chemin de fer de Weldon.

La moitié des forces rebelles en Virginie est dans la vallée de la Shenandoah, attendu que Sheridan, et l'autre occupe la ligne de Petersburg à Richmond.

La force rebelle qui est à Martinsburg est peu considérable et n'entravera pas le programme de Sheridan qui comprend autre chose que la défensive.

New York, 22 août—On a reçu des journaux de Richmond du 18 et du 19. Le *Whig* prétend que Grant est mis entièrement sur la défensive par le retrait des troupes qu'il a envoyées à Sheridan.

Petersburg, 17 août—Les avis reçus au quartier-général sont à l'effet que la défaite des fédéraux dans le combat livré près de White's Tavern, au bord de la rivière James. Notre perte n'est pas forte. Les généraux Girardey et Chambliss sont au nombre des tués. On suppose que le combat a été renouvelé aujourd'hui, car on a entendu le canon dans cette direction.

Une dépêche d'Atlanta du 17 dit que la cavalerie fédérale s'est retirée d'Auburn.

Les fédéraux se sont retirés sur la rive nord de la Chattahoochie, près de Sweet Water. On croit que le chemin d'ouest Atlanta a été coupé à Acworth par la cavalerie rebelle.

Le Richmond *Whig* contient un ordre du maréchal prévôt général qui reconnaît les réfugiés comme prisonniers de guerre. Ses remarques [illegible] que ce n'a causé un grand mécontentement.

Une dépêche d'Atlanta du 16 dit qu'une partie de la cavalerie de Sherman a atteint le chemin de fer d'Atlanta à West Point à Fairburn, a brûlé la gare et détruit la voie en plusieurs endroits. Elle s'est retirée à trois milles et y a campé. La voie a été réparée mais on ne laissé pas circuler de trains à cause de la proximité de l'ennemi.

Louisville, 22 août—Le *Nashville Times* contient la nouvelle que la force de Wheeler a traversé la rivière au dessus de Chattanooga, bien qu'on a ajouté peu foi au bruit qu'il est allé dans l'Est Tennessee.

La blessure de Steedman n'était qu'une écorchure. Il a repoussé les rebelles à cinq milles et est rentré à Chattanooga.

Le bruit courait à Nashville que Buckner avait été vu dans une des dernières batailles. [Buckner est à Alexandrie, La., [illegible]]

Fortress Monroe, 22 août—Le steamer de City Point apporte la nouvelle qu'une forte canonnade a commencé samedi soir sur notre extrême gauche, sur le front du 5e corps, et a continué jusqu'à 4 heures du matin. On entendu un très fort feu de mousqueterie jusqu'au départ du steamer, à 10 heures. L'ennemi occupait le même chemin de fer de Weldon, mais il n'avait pas repris aux dernières avis. Le 5e corps a été renforcé et on ne doute pas qu'il ne tienne la position.

Marché de New-York.

New York, 22 août P. M.—L'or est à 256 à 257. Le coton est en hausse de 2 cents à 1 85.

Nouvelles de Clinton, La.

D'une petite feuille unioniste de Clinton, du 26 août, reçue par le *Picayune*, nous extrayons ce qui suit:

Le drapeau fédéral flotte maintenant sur la ville de Clinton.

Une force de cavalerie commandée par le général A. L. Lee se porta, jeudi soir, de Baton Rouge vers le pont de la rivière Comite où elle arriva jeudi au point du jour.

Elle trouva le pont détruit et une force rebelle de l'autre côté prête à disputer le passage; mais la rivière fut traversée à gué, et l'ennemi pris en flanc, se rabattit dans la direction de Clinton.

Dans l'engagement qui eut lieu nous ne connaissons pas la perte que les rebelles ont pu éprouver, mais elle est probablement plus forte que la nôtre.

Dans la poursuite nous fîmes 25 prisonniers et parmi eux le capitaine Bradford. Le principal corps de l'ennemi, sous le colonel Scott, sortit de la ville en confusion et gagna les bois.

Nous primes possession de la ville à midi, et nous y trouvâmes un billet du colonel Scott où il déclarait qu'il abandonnait la place parce que ses forces étaient insuffisantes pour la défendre.

Nous occupons maintenant la maison de cour et quelques résidences particulières. Les soldats n'ont pillé que là où ils ont trouvé des armes ou les uniformes rebelles.

Un détachement d'éclaireurs, du 4e Wisconsin, s'avança à 12 milles de distance et fit cinq prisonniers, parmi lesquels un chapelain, et revint sans avoir subi de pertes.

Le 4e du Wisconsin a eu une douzaine de blessés. Le capitaine McCoony de l'état-major du général Lee a été tué ainsi que cinq autres officiers.

Le 2e de cavalerie de la Louisiane a eu deux tués, Joe Mason et Thomas Feeny.

Le 118e Illinois a eu un tué et un blessé.

Il y a 3 manquants dans le 29e Wisconsin. On suppose qu'après une marche pénible et longue, ils sont tombés sur la route et ont été faits prisonniers.

LE GOUVERNEUR SEYMOUR et l'administration.

Nous lisons dans le *Messager*:

Le Secrétaire de la guerre vient de répondre aux réclamations de M. Seymour relativement au contingent de New York par une fin de non-recevoir. Au dire de M. Stanton, les données sur lesquelles le gouvernement se base pour demander une diminution du contingent ne sont pas exactes. Le Secrétaire ne se croit pas autorisé à nommer une commission d'investigation, d'autant plus que les erreurs qui existent dans les livres d'enrôlement d'après M. Seymour peuvent être corrigées par le conseil de révision. De plus, une commission nommée par le Secrétaire de la guerre n'aurait pas le droit de modifier les bases d'après lesquelles la conscription doit avoir lieu aux termes de la loi. Enfin, les délais que les recherches de cette commission occasionneraient, auraient pour résultat de retarder le tirage au sort, ce qu'il faut absolument éviter dans les circonstances actuelles. Telles sont les raisons pour lesquelles M. Stanton ne peut faire droit à la demande du gouverneur de New York. Il lui promet du reste son concours et celui des officiers de la prévôté militaire, pour obtenir la répartition exacte du contingent entre les différents districts de l'Etat.

La lettre de M. Stanton est accompagnée de la copie d'une circulaire de M. Whiting, *Solicitor* au département de la guerre, dans laquelle il exprime l'opinion qu'aux yeux de la loi, les listes d'enrôlement dressées par l'autorité militaire, doivent servir de base pour la répartition des contingents. Les termes de l'acte du Congrès relatif à la conscription sont très formels à cet égard. Il en résulte que si l'on adoptait tout autre mode de répartition, on s'écarterait de la loi, le département de la guerre pourrait être accusé, justement alors, d'abus d'autorité.

On ne sait pas encore si M. Seymour se déclarera satisfait de ces raisons. Nous en doutons fort quant à nous. Nous croyons qu'il se hâtera d'adresser de nouvelles missives à M. Stanton. En attendant, le recrutement continue fort lentement à New York, malgré les primes exorbitantes payées aux recrues. On assure que plusieurs associations d'ouvriers veulent organiser un meeting en masse, dans le but de demander au Président de retarder l'époque du tirage au sort à New York. Ils voudraient tenter un dernier effort pour fournir le contingent au moyen du recrutement volontaire. Mais douteux qu'ils y parviennent, alors même que le Président se rendrait à leur désir et retarderait le tirage au sort.

CHRONIQUE LOCALE.

DEVANT LA 1RE COUR.—M. Benjamin accusé d'avoir, à l'époque où il était député du commissaire des rues, extorqué des piastres, par mois de chacun des charretiers de la ville, en les menaçant de les congédier s'ils ne les exécutaient pas, a été présenté hier, devant le recorder Vincent, pour attendre la décision du magistrat.

Après avoir ouï les dépositions de nombreux témoins, le recorder a exigé un cautionnement de $2 000 piastres pour répondre de la comparution de l'inculpé devant la Première Cour de District.

CONDAMNATION.—Une dame et sa fille ont été condamnées, hier, par le juge Warmoth, à la peine de détention à la prison des dames. La demoiselle apporta, le 19 à l'un des prisonniers confédérés enfermés dans la rue Carondelet, un pain dans lequel se trouvait un billet écrit par un prisonnier qui s'était évadé le 14. Ce billet priait un de ses amis d'envoyer, par l'entremise de la jeune fille, à l'auteur de la lettre, le linge de ce dernier qui partait, le soir même, pour la Confédération.

La mère a déclaré qu'elle ignorait pas la teneur du billet, mais a refusé de dire où est caché le jeune homme.

MORT SUBITE.—Dimanche dernier, à 7 heures du soir, M. Bernard Victor Pignet, est mort subitement, à Mineburg, au restaurant de Miguel, où il était employé en qualité de cuisinier.

M. Pignet était français et avait quarante-un ans. Le coroner a pratiqué la levée du corps. Verdict: maladie de cœur.

AUTRES CONDAMNATIONS.—Un charretier, employé du gouvernement, ayant, dans un moment d'ivresse, poussé des hourrahs pour Jeff. Davis, a été envoyé en prison pour un mois.

—Un beau jeune homme que la mauvaise société a perdu et qui a fait le métier de voleur de chevaux, a été envoyé à Tortugas où il restera jusqu'à la fin de la guerre.

En débarquement des bateaux de St-Louis—M. E. S. Keep, rue Poydras, No 62, annonce qu'il a à vendre 1,000 barils de farine des meilleures marques ainsi qu'un lot choisi de jambons et d'épaules. Voyez l'annonce.

Machines à coudre.—Les fameuses machines à coudre de Wheeler & Wilson viennent d'être améliorées d'une manière importante. Elles peuvent être attachées à toute espèce d'engins aux frais constructeurs, et ils mouvent du pied. Pour plus amples renseignements, s'adresser à D. W. C. Peck, No 2 rue Carondelet près de la rue du Canal.

ÉDITION D'HIER SOIR.

NOUVELLES DU MEXIQUE.

Débarquement des Français à l'embouchure du Rio Grande.

Par l'arrivée du steamer des Etats Unis *Alabama* on a reçu les nouvelles suivantes:

Trois ou quatre cents soldats de marine ont été débarqués par un navire de guerre français à l'embouchure du Rio Grande, et ont pris possession de Bagdad sans opposition.

On disait qu'une force plus considérable de 1200 à 1500 hommes avait débarqué à 20 milles plus bas sur la côte pour opérer contre Matamoros. On croyait que Cortina était prêt à leur résister.

Nouvelles de Mobile.

Nous lisons dans l'*Era* de ce matin:

Le steamer des Etats Unis *Tritonia*, capitaine Wiggins, est arrivé hier matin au débarcadère du chemin de fer Pontchartrain, à quatre heures et demie, de la baie de Mobile, d'où il était parti la veille dans l'après-midi. Tout était tranquille, mais la plus grande activité régnait parmi nos forces de terre et de mer.

Triste accident.

Un accident, résultant de la négligence, a coûté la vie à huit de nos marins, et M. Freeman, pilote attaché au service du *Hartford*, en perdra probablement la vue. Il a une famille qui réside à Alger, en face de cette ville.

Il paraît que ces hommes avaient été engagés dans l'enlèvement des torpilles et, de concert avec d'autres, ils avaient déjà rendu de grands services. Quand l'explosion eut lieu, ils examinaient une torpille qu'on venait de pêcher, et comme ils la maniaient sans précaution, elle éclata d'une manière désastreuse pour eux.

Les officiers du *Tritonia* ont été informés par le capitaine Jack qu'ils [illegible] trois chaloupes rebelles qu'on avait vu croiser du côté du phare Mary Ann, devaient attaquer le steamer à son retour.

Le capitaine Jewett, du *Metacomet*, s'est rendu, la semaine dernière, dans une chaloupe à l'endroit où le steamer rebelle *Nashville* a été coulé en travers du chenal sur la barre de la rivière Dog, avec une torpille il réussit à faire sauter le steamer et à démembrer sa carcasse. On suppose qu'on ont deux torpilles de plus suffiront à détruire les obstructions qui empêchent nos bâtiments d'aller à Mobile.

OPÉRATIONS SUR LE JAMES.—Nous lisons dans le Courrier des Etats-Unis du 19:

A mesure que la lumière se fait sur les dernières opérations du général Grant, elles perdent beaucoup de leur importance. D'après une lettre de l'armée publiée par le *Herald*, on n'aurait jamais eu le projet d'attaquer Richmond par le chemin de Deep Bottom; leur but a été simplement d'empêcher l'envoi de renforts à Hood et à Early en inquiétant Lee, et de permettre aux travailleurs de M. Butler d'achever leur canal à travers Dutch Gap. Les journaux virginiens se félicitent de ce travail qui, disent-ils, sera plus tard d'un grand profit au commerce de Richmond.

LE HERALD ET L'ARMISTICE.

Nous empruntons au *Messager* l'analyse suivante des opinions du *Herald* sur l'armistice.

Le *New York Herald*, qui s'est toujours fait remarquer parmi les plus ardents champions de la politique de la guerre, prêche depuis quelque jours la nécessité d'une suspension des hostilités. Il voudrait que le gouvernement fédéral envoyât à Richmond une commission chargée de conclure un armistice de six mois avec les chefs rebelles, et qu'une convention de représentants de tous les Etats se réunît pour discuter les moyens d'arriver à une paix définitive. En renonçant même à cette seconde partie de son programme, le *Herald* croit que la trêve seule aurait d'excellents effets pour la cause de l'Union. Les lignes qui divisent les deux puissances rivales resteraient telles qu'elles sont aujourd'hui. Tout le terrain occupé par les fédéraux demeurerait en leur pouvoir. Ils ne perdraient rien de leurs forces militaires. Bien loin de là, ils pourraient s'occuper plus efficacement de la réorganisation de leurs armées et des actes que réclame la foule immense de leurs blessés et de leurs malades. D'un autre côté,

les soldats en congé suppléeraient à la pénurie de bras qui se fait déjà sentir dans les campagnes, et les récoltes d'automne pourraient se faire dans de beaucoup meilleures conditions.

Mais c'est surtout au point de vue moral que le journal dont nous parlons fait valoir les avantages d'une trêve. Les populations du Nord et du Sud renoueraient leurs relations et apprécieraient mieux que jamais le bonheur de la concorde et de l'union. Elles calculeraient ce qu'elles ont perdu dans une lutte déplorable et repousseraient de tout leur pouvoir l'idée d'un nouveau conflit. Quelles sont les exigences politiques qui pourraient conduire à une nouvelle rupture ou à la reprise des hostilités? Du côté du Sud, la résolution opiniâtre de persister dans la sécession; du côté du Nord, le refus d'accéder à un compromis sur la question de l'esclavage, si les rebelles mettaient une condition de ce genre à leur retour au sein de l'Union. Le *Herald* repousse également ces deux prétentions. Il ne veut pas d'une Confédération du Sud et déclare que si les auteurs de la scission reviennent à leur projet, il faudra les y faire renoncer par la force des armes, mais il ne veut pas non plus qu'on impose l'abolition au Sud et décide dans sa sagesse que si cette section veut rentrer dans la république fédérale à sa servitude africaine, il faudra lui accorder cette douceur.

UN RÉGIMENT DE REBELLES.—Avant hier matin est arrivé à Jersey City le 1er régiment de volontaires des Etats Unis, à bord du steamer Continental. Ce régiment, composé de 1000 hommes, est entièrement formé de déserteurs et de prisonniers du Sud—Le Continental est arrivé directement de la rivière James—Le régiment va être dirigé vers l'Ouest où il sera probablement employé à un service de garnison.

Autres nouvelles du Nord.

De la Caroline du Nord.

Beaufort, 16 août—L'amiral Lee est arrivé ici à bord du *Malvern*, navire amiral, après avoir visité l'escadre de blocus devant Wilmington. On croit qu'il établira ici son quartier général.

Il a fait plusieurs changemens dans le système du blocus et l'opinion prévaut que les coureurs de blocus auront désormais à subir beaucoup plus de risques qu'auparavant.

Les coureurs de blocus ont été dans cette dernière quinzaine plus nombreux qu'à l'ordinaire. Toutes les canonnières qui arrivent mentionnent au moins un ou deux de ces navires aventuriers.

Bien qu'on essaye toujours de les prendre, ils possèdent une vitesse de marche qui leur permet d'échapper.

Le tug *Violet*, employé comme paquebot sur la barre de l'Ouest devant Wilmington a échoué pendant une nuit de la semaine dernière à un endroit que les canons du fort Caswell pouvaient atteindre. Dans l'impossibilité de le dégager le commandant y fit mettre le feu et bientôt après la soute aux poudres atteinte par les flammes fit sauter le remorqueur.

Il paraît qu'on veut substituer à ces gros tugs de petits bateaux plus rapides et plus propres en conséquence à agir contre les coureurs de blocus, qui se multiplient. On en construit à Bermuda plusieurs qui seront prêts à exploiter cette branche d'affaires dans le cours de l'automne.

De Clarksville, Tennessee.

Clarksville, 10 août—Une petite troupe d'éclaireurs expédiée hier d'ici est revenue à minuit. Ils disent que 800 Rebelles commandés par Frank Woodward étaient à Garrettsburg, à 20 milles d'ici, hier soir.

Ils étaient tous montés et armés, principalement avec des pistolets de marine. Ils levaient des chevaux et des mulets sans distinction de propriétaires. On suppose qu'ils sont en route pour aller rejoindre Adam Johnson.

Clarksville, 19 août—Woodward a attaqué Hopkinsville ce matin, à 4 heures, et a été repoussé par une compagnie du 52 Kentucky et par 100 gardes nationaux. A la seconde charge Woodward est tombé mortellement blessé et a été fait prisonnier. Deux soldats rebelles ont été tués. Pas de perte du côté des Fédéraux. Les Rebelles rodent toujours autour de la ville et on s'attend à une autre attaque.

De Cairo.

Cairo, 19 août—On n'a pas entendu parler de l'expédition du général Payne, mais nous savons qu'elle est [illegible]. [illegible]

Le steamer *Shamrock* est arrivé de [illegible] [illegible]

De St Louis.

St Louis, 19 août—Le capitaine Wm Livingston, accusé de faire le commerce avec les rebelles, a été arrêté [illegible]

Beaucoup de réfugiés viennent ici de la partie sud du Kentucky. [illegible]

Origine du Tallahassee.

Washington, 18 août—Une personne qui a des notions sur le sujet, dit que le *Tallahassee* était probablement le même que le steamer *Atlanta* quand il partit d'Europe.

Le steamer *Atlanta* arriva à Bermude au mai dernier, après une traversée de 11 jours et demi—une des plus rapides qui aient jamais été faites. Il appartenait à la ligne de Cork. [illegible]

L'*Atlanta* porte deux mâts, il fut construit principalement pour le commerce de la contrebande. Ses fourneaux brûlent de 40 à 50 tonneaux par jour. [illegible] Wilmington à Bermude. L'*Atlanta* brûle du charbon [illegible]

Voici, d'autre part, ce que nous lisons dans le *France Américain* à propos de ce navire, si prompt en devenu célèbre:

J'ai passé deux heures et demie à bord du Tallahassee. Ce vapeur est monté d'un canon à pivot et de trois autres pièces à l'avant, ainsi que d'un grand canon rayé au bossoir sur le gaillard d'arrière. Il y a en outre à bord plusieurs pièces de rechange. Le commandant, M. John Taylor Wood, s'est livré à des confidences tout en nous faisant visiter son navire avec moi. Il m'a dit, par exemple, qu'à moins de nécessité, il préférerait fuir au lieu de se battre et qu'il pourrait se fier à la vitesse de son vapeur qui fait seize nœuds à l'heure. Il a fait la traversée de la mer de la Manche (21 milles) en une heure deux minutes.

Depuis une semaine, il a détruit plus de cinquante bâtiments, et pendant les trente heures qui ont précédé la prise de mon propre brick, il avait pris seize bâtiments parmi lesquels se trouvaient trois navires et deux barques.

Il ajouta qu'il ralentirait le mouvement du cabotage de manière à forcer le *père Abe* à faire la paix. Dans ce but, il m'a demandé des renseignements sur le fanal de Nantucket, et, revenant ensuite à ses espérances, il a ajouté que le Florida et le Tallahassee n'étaient pas les seuls croiseurs confédérés, et qu'il y en avait de nouveaux qui feraient cueillir le cœur au père Abe.

Le capitaine Wood m'a fait l'effet d'un brave, plein d'affabilité, et il m'a avoué que la tâche qu'il s'était imposée était loin de lui être agréable.

Le Tallahassee est un vapeur de fer, de construction anglaise; il est gris comme une goélette, sans vergues ni cacatois. Il est de forme longue et étroite, sa machine a 6 à de charbon bitumeux. L'équipage est d'une centaine d'hommes soumis à la discipline d'un bâtiment de guerre et commandés par des officiers du Sud. Les jurons ne sont pas permis à bord. Trois ou quatre nègres font partie de l'équipage et ne paraissent pas s'amuser énormément.

La barque russe Atlantic, arrivée hier à New York, avait à bord 22 personnes, passagers, matelots et officiers de la barque Glenavon, incendiée ces jours-ci par le Tallahassee.

DE WASHINGTON.

Un discours du président Lincoln.

Washington, 18 août—Cette après midi, le 164e régiment de l'Ohio colonel J. C. Lee, dont le temps de service est expiré, a présenté ses respects au Président qui leur a fait la réponse suivante:

"Soldats—Vous allez retourner chez vous, au milieu de vos amis, après avoir fait, suivant ce que j'ai appris, un service comparativement court dans ce grand conflit. Je vous suis fort obligé et je suis fort obligé envers tous ceux qui ont répondu à l'appel de leur pays. Je souhaiterais que le pays eût plus généralement et universellement compris la lutte où il est engagé. Nous avons, comme tout le monde en conviendra, un gouvernement libre, où chaque individu a droit à être l'égal d'un autre. Dans cette lutte, cette forme de gouvernement et tout forme de droits humains sont en danger si nos ennemis triomphent. Il y a plus d'intérêts impliqués dans ce conflit qu'on ne le pense. Il s'agit de savoir si vos enfants ou mes enfants jouiront des privilèges dont nous avons joui nous-même.

"Je vous dis cela pour vous faire comprendre, si vous ne le comprenez déjà, que nous ne devons pas nous laisser détourner de notre grand but par des raisons mesquines. Il est juste que chacun paye des taxes suivant l'exacte proportion pour la valeur de ses biens; mais si nous attendions pour collecter les taxes que la juste proportion fut faite pour chaque contribuable, nous n'aurions pas de taxes du tout. Il peut y avoir des erreurs quelque part; les choses peuvent être mal faites quand même les officiers du gouvernement font tout ce qu'ils peuvent pour empêcher les injustices. Mais je vous en prie, comme citoyens de cette grande république ne vous laissez pas détourner de la grande tâche qui est devant nous. Quand vous serez de retour chez vous, élevez-vous à la hauteur d'une génération d'hommes, dignes d'un gouvernement libre, et nous achèverons le grand œuvre que nous avons commencé. Je vous remercie beaucoup, soldats, de l'honneur que vous m'avez fait cette après midi."

Le régiment a poussé des hourrahs pour le président et après l'avoir salué, s'est acheminé vers la gare du chemin de fer.

LA GUERRE INDIENNE.

Les mouvements hostiles des Indiens continuent. Le Colorado paraît être le Territoire le plus immédiatement menacé. Des Indiens amis, récemment arrivés à Denver City, rapportent que des traités d'alliance ont été conclus entre les Cheyennes, les Arapahoes, les Kiowas, les Sioux, les Comanches, les Utes et les Serpents, et qu'ils se préparent à fondre en masse sur les établissements des blancs et à faire à ceux-ci une guerre d'extermination. La loi martiale a été proclamée à Denver et tous les magasins sont fermés jusqu'à nouvel ordre. Les citoyens s'organisent militairement pour la défense de leurs foyers. Cherry Creek, situé à 12 milles au Nord de Denver, a été attaqué le 17 par un parti de Sioux; plusieurs familles ont été massacrées et une douzaine de maisons incendiées. Tous les habitants des villes menacées s'enfuient en toute hâte à Denver—Le Kansas n'est pas mieux partagé que le Colorado ou le Nebraska, et nombre d'établissements isolés ont été pillés et leurs habitants massacrés par les Peaux Rouges—Les détachements de troupes éparpillés sur toute la surface de l'Etat, se concentrent, et l'on ne doute pas que avec l'aide de la milice on ne vienne bientôt à bout de cette soudaine levée de boucliers.

Leavenworth, 18 août

Les avis dignes de foi du théâtre des déprédations des Indiens, sont rares—Ils paraissent régner en maîtres sur une grande étendue de pays—Nombre de convois ont été capturés; les conducteurs ont été tués, et les marchandises, pour une valeur considérable, détruites.

Le général Curtis est à Omaha, organisant une expédition contre les Indiens hostiles—Une partie des milices du Kansas et du Nebraska marche également contre eux.

Courrier des Etats Unis

NOUVELLES GENERALES.

Une dépêche de St. Jean de Terre Neuve signale la présence dans les environs du cap Race d'un steamer suspect que l'on suppose être un nouveau corsaire. Il est resté sous vapeur à la même place, samedi, dimanche, lundi et mardi.

Le département de la marine a dépêché deux bâtiments à Halifax pour surveiller les mouvements du *Tallahassee*. On a appris les noms de six autres victimes du corsaire.

Le district attorney des Etats Unis, M. Delafield, a demandé l'arrestation de M. John Mullaly, éditeur du *Metropolitan Record et Vindicator* de New York, pour avoir découragé la conscription dans un article où il était dit entre autres choses que les 500,000 hommes demandés par M. Lincoln étaient 500,000 victimes de plus de l'abolitionisme.

Il ressort de l'exposé de la dette publique pour la semaine du 9 au 16 août inclusivement, que la dette s'est augmentée pendant cette période de $2 437,817 par jour. L'accroissement pour les quatre dernières semaines a été de $53 millions, $11,118, soit une moyenne de $1,911,113 par jour.

FEUILLETON.

LE DUC DE CARLEPONT,

PAR AMEDEE ACHARD.

VIII—Suite.

—Quel est donc cet officier de marine qui vous donnait le bras, il y a un instant? lui dit-il.

—M. Louis d'Hennecourt, répondit Philiberte.

—Ah! fit le duc

Il y avait dans la voix de M. de Carlepont quelque chose de métallique dont le son la fit pâlir. Elle devait avoir des accens pareils lorsque le duc entamait à Madrid, à Naples, à Constantinople ces aventures qui le poussaient sur le terrain des duels

Couchée au fond de la voiture, et tout entièrement aux agitations de la nuit, Philiberte semblait comme morte dans son immobilité.

—Si je le revois encore, je suis perdue, et le sang coulera, se dit-elle.

Au moment de rentrer dans son appartement, oppressée et tout entière à son émotion, elle vit de la lumière dans la chambre de son fils; des domestiques allaient et venaient d'un air effaré; elle y courut. L'enfant couché sur les genoux d'une femme, avait l'air d'un mort. Philiberte poussa un cri. La personne qui endormait le petit Henri posa un doigt sur ses lèvres.

—Madame, n'ayez pas peur, dit-elle; à présent c'est fini.

Mme de Carlepont s'agenouilla auprès de l'enfant et prit entre les siennes ses petites mains encore froides. Elle apprit alors qu'il avait été saisi pendant son sommeil de convulsions violentes. Il avait failli passer de vie à trépas. Sans le dévouement et le sang-froid de la femme qui veillait auprès de lui, Henri n'en serait pas revenu.

—Et je n'ai rien su! s'écria Philiberte.

—Madame était au bal......C'est ce soir-là......répondit la personne qui tenait Henri dans ses bras, et puis il fallait penser au petit....c'était le plus pressé. Jean courait chez le médecin de Madame, Louis s'en allait chez un autre que je sais et qui demeure dans le quartier...... Celui de Madame n'en peu tout est pouvait y être pas chez lui. Fanny faisait chauffer de l'eau...... tout le monde était au fait, ... Je n'ai eu ciel rien à manquer à enfant, et le voilà guéri.

La duchesse se pencha sur les mains qui entouraient son fils......

—Ah! Madame! fit la nourrice qui voulait les retirer

—Laissez, reprit Philiberte qui baisait doucement, vous ne savez pas tout ce que je vous dois!

Le jour même on partit pour le Rocher, la duchesse ayant l'ordre du médecin qui conseillait l'air de la campagne.

Il faut dire à la louange de Philiberte qu'elle ne pensa pas une fois à M. d'Hennecourt pendant ces heures cruelles.

Trois jours après, Henri courait dans les champs.

Mais cet événement devait avoir pour Philiberte des conséquences inattendues. [illegible] voyait pas. Il n'y en avait qu'une et elle-même. [illegible] [illegible]

[illegible]

Un matin, sans se faire annoncer, Philiberte entra chez le duc. L'air de son visage le frappa.

—Qu'est-ce donc et qu'y a-t-il? s'écria M. de Carlepont. Est-ce qu'Henri...?

—Henri est sauvé, vous le savez... le médecin en répond

—Vous tremblez cependant!... Mais j'y pense; vous pensez...

—Ecoutez-vous... Il s'agit de moi, eh bien, vous êtes ma vie dans tout ce que vous croyez.

—Expliquez-vous.

Philiberte s'empara de la main de M. de Carlepont, et d'une voix où l'on sentait comme un sanglot étouffé:

—Faisons un effort tous deux, et parlons comme si nous étions des amis, des amis sincères qui n'ont dans le cœur, l'un pour l'autre, que de bonnes pensées, reprit-elle.

—Parlez, je vous écoute, je vous ai en pensé, prouvez en toute occasion que j'étais le vôtre? poursuivit M. de Carlepont qui la fit asseoir.

—Ainsi, vous m'autorisez à m'ouvrir à vous avec une entière confiance?

—Sans doute.

—Alors, j'irai droit au but, et il dépendra de vous de me rendre la paix que j'ai perdue.

Elle se tut quelques instans comme une personne qui cherche à rassembler ses idées, puis affermissant sa voix:

—Suis-je libre? reprit-elle.

—Libre? que voulez vous dire par ce mot?

—Eh bien! si je vous demandais de quitter le Rocher, de ne plus retourner à Paris, me laisseriez-vous partir?

M. de Carlepont hésita une minute, les yeux dans les yeux de Philiberte.

—Quitter le Rocher, ne plus retourner à Paris! dit-il enfin, mais Henri, mais celui qui vous parle, quelle place tiendront-ils dans ce projet? que deviendra la femme? que deviendra la mère?

Philiberte tressaillit, mais d'une voix ferme et ne remettant presque aussitôt:

—Répondez d'abord; me laisserez-vous partir? continua-t-elle.

—Oui, s'il le faut, répondit avec effort M. de Carlepont.

—Alors demain je ne serai plus ici.

—C'est donc une séparation?

—Ce n'est pas une séparation dans le sens où vous l'entendez, Pierre.... c'est une expiation

—Une expiation? s'écria le duc.... je ne vous comprends plus.

—Ecoutez-moi donc, mon ami, écoutez-moi avec la patience d'un confesseur à qui j'ouvrirais mon âme, je ne suis pas heureuse, pas plus, je crois, que vous n'êtes heureux. Quand rien ne manque des conditions qui peuvent assurer le bonheur de deux êtres associés par un lien indissoluble, il faut chercher en eux la cause du mal dont ils souffrent. Nous ne vivons pas bien, ni vous ni moi.

Pierre fit un mouvement.

—Ne m'interrompez pas, ajouta Philiberte, allez, j'ai beaucoup réfléchi ces temps derniers, souvent avec une amertume que le flot des larmes ne parvenait pas à soulager, c'était comme le déchirement de tout mon être; puis un jour j'ai senti une secrète douceur se mêler à ces larmes, c'est que je venais d'entrevoir le moyen de les apaiser... Ce fut comme une aurore.... Mais d'abord rappelez-vous ce que nous étions autrefois, l'un et l'autre. Vous savez à quelles rêveries perfides j'avais abandonné le soin de ma vie; une sorte d'alanguissement moral où je me complaisais me faisait vivre dans l'amour de but et le mobile de toutes choses. Je ne veux accuser personne, mais vous n'ignorez pas quelles circonstances m'en ont détournée. Le réveil, si dur qu'il fût, ne m'a pas détachée; il laissa dans mon cœur amolli je ne sais quel trouble où d'instincts maladifs et pervers contre lesquels je luttais vainement.

Philiberte fit une pose; elle était oppressée; cherchant alors la main de Carlepont, elle la serra doucement.

—Ne m'en veuillez pas de vous parler ainsi, reprit-elle, vous m'avez permis de tout vous dire.

—Continuez, répliqua le duc

—C'est alors, Pierre, que vous m'avez rencontrée. J'étais oisive et désenchantée, avec un âpre besoin d'éprouver encore ce qui m'avait fait vivre, et cela sans illusion, sans foi, vous, de votre côté, vous étiez inoccupé et mal préparé aux saintes promesses du mariage. C'est pourquoi, ces avons nous commencé, n'étant, ni l'un ni l'autre, sincères et dévoués. Vous avez pris pour de l'amour ce qui n'était que l'attrait perfide de l'isolement, de la jeunesse, de la saison; j'ai appelé de ce même nom ce qu'il ne faudrait jamais avouer, ce qui n'était que le fruit de la faiblesse et du découragement. Tous deux nous en avons été punis. Dites, est-ce vrai?

—C'est vrai, répondit M. de Carlepont.

—A présent, la lumière s'est faite; elle s'est faite dans une heure qui a failli couvrir ma vie d'un deuil éternel. Je ne vous donnerai pas de conseils sur l'emploi futur de votre vie; mais certes, quant à moi, je ne continuerai pas comme j'ai vécu jusqu'à présent. Sais-je bien la mère qui convient à votre fils? je n'hésite pas, moi qui l'aime, à répondre: non. Mais cette mère à laquelle il a droit, je le deviendrai par le sacrifice et la volonté. Comme on plonge des membres affaiblis dans des eaux salutaires et fortifiantes, je plongerai mon âme dans la mortification et la charité. J'y retrouverai ou elle sera régénérée. Ma récompense, si j'y parviens, sera de l'embrasser et de lui dire: Tu m'appartiens... Alors, je serai mère ou je serai morte.... C'est bien le moins que je lui puisse cette chose, n'ayant pu être ni bonne femme ni honnête fille.

Un reste d'amertume parut sur son visage, on ne pouvait ses dernières paroles, puis le calme se fit.

Un léger cri retentit dans le jardin; Philiberte se pencha à la fenêtre et vit son fils qui trembait de surprise et d'émotion à la vue d'un nid dérobé par un enfant dans une haie.

A continuer

BULLETIN FINANCIER.

Lundi soir, 29 août.

Le mouvement a été très faible, excepté dans le coton; il en est vendu 400 balles à 2 1/2 de plus que la semaine dernière.—Notre approvisionnement de produits de l'Ouest et de provisions a beaucoup augmenté. Il est arrivé, de St. Louis, trois bateaux et il y avait à bord 4000 barils de farine, ce qui fait que les acheteurs se sont tenus à l'écart dans l'espoir d'avoir l'article à meilleur marché.

Le marché monétaire est encore fort calme, il s'est néanmoins fait quelque chose dans le change américain, y compris $10,000 à vue sur New York à 3/8 pour cent de prime, $20,000 à 1/2 et $40,000 à quinze jours au pair. Un chèque de banque, de seconde main, s'est vendu à 3/4 de prime mais le taux de banque était de 1. La demande a été très faible, une institution y a rendu presque exclusivement. Les courtiers tirent sur St. Louis à 1 1/2 de prime.

Le change étranger a été tenu un peu plus ferme, mais la seule vente (annoncée) de Sterling particulier a eu lieu à 286—traite de ville. Le Sterling Matamoros a été tenu à 286 à 287 1/2 Le seule banque qui vendit a tiré à raison de [illegible]. Les Francs des banques sont cotés à [illegible] et ceux des particuliers à 1 35 à 2.

[illegible]

Il ne s'est rien fait dans l'argent. Les courtiers [illegible]

[illegible]

BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.

Lundi 29 août, à 6 heures P. M.

COTON—[illegible]

[illegible]

PRODUITS DE L'OUEST ET PROVISIONS.

[illegible]

MARCHE AUX BESTIAUX.

Jefferson City, [illegible]

[illegible]

MM. les éditeurs de l'*Abeille*,

Veuillez m'annoncer comme candidat pour représenter le 1er District de la Louisiane au Congrès—Election le premier lundi de septembre 1864.

E. ABELL

SERVICE FUNEBRE

Un service funèbre sera célébré à la Cathédrale St. Louis, JEUDI le 1er septembre, à sept heures du matin, pour le repos de l'âme de Dame MARIE [illegible] CHAPERAUX. Les amis et connaissances y sont priés d'y assister.

ATTENTION.

Propriété à Lafayette—Aujourd'hui à midi, Francis Fernandez, encanteur, vendra pour le compte de la succession [illegible], à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, deux terrains [illegible], Harmony et Pleasant. [illegible]

Nous appelons l'attention du commerce sur la vente à l'encan, pour cause de liquidation, de la maison Piaggio et Viosca. Fruits à l'eau de vie, huiles d'olives, sardines, fruits, conserves alimentaires, drogues, &c., au magasin des importateurs MM. Piaggio frères, Nos 62 et 64 rue Vieille Levée par le ministère de Bernard Turpin, encanteur. Voir aux annonces.

Mr F. F. Trinchard vendra du café, du sucre brut, du vin rouge, du blanc de céruse, ce matin à 10 heures à son magasin de la rue Gravier No 42.

AVIS AUX CAPITALISTES—Les belles propriétés de la succession Davis, situées dans le Premier District, seront offertes en vente demain mercredi le 31 d'août, par J. B. Creasy, encanteur, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Douane et Canal, à midi.

M. J. P. Boisseau vendra de l'eau de vie, du whisky, des jambons, &c, ce matin, à onze heures, à son magasin devant son coin des rues Magazine et Gravier.

AUX ELECTEURS

Du 1er District Congressionnel.

Les champions de la nouvelle Constitution m'ayant nommé candidat pour représenter au Congrès le Premier District de la Louisiane, et considérant que la haute position où veulent me placer mes concitoyens est de celles qui ne doivent être ni sollicitées ni refusées, j'ai l'honneur d'annoncer aux électeurs du District que j'accepte la candidature, et je remercie la Convention qui m'a donné de cette marque de la confiance qu'elle place en moi.

Fermement convaincu que la nouvelle Constitution rétablira bientôt dans toute sa plénitude le pouvoir politique de l'Etat, ainsi que sa prospérité, et elle en développera les ressources, qu'elle assurera au peuple les bienfaits et la jouissance de la paix et d'un gouvernement sage, et qu'elle contribuera de cette manière à consolider l'union indivisible de tous les Etats dans notre noble et glorieuse bannière nationale, je ferai tous mes efforts pour obtenir qu'elle soit victorieusement ratifiée par le peuple.

Si je suis élu, je soutiendrai le gouvernement de tout mon pouvoir, et, reconnaissant la justice et l'équité d'une indemnité raisonnable au profit des loyaux propriétaires d'esclaves, je réclamerai pour mes concitoyens le plein bénéfice des mesures qui pourront être proposées et adoptées dans ce but.

Nlle Orléans, 20 août 1864.

20 août—au 5 sep — M. F. BONZANO.

Le steamer ARIEL, capitaine Russell, arrivé de New York, est en déchargement au pied de la rue Toulouse. Les consignataires sont priés de venir payer leur compte de fret au bureau des soussignés et recevoir leurs marchandises sur la Levée, attendu que nul steamer, ni le propriétaire, ni les agents ne seront responsables de pertes ou avaries quelconques après que les marchandises auront été débarquées.

D. DE GOICOURIA & Co — Rue Poydras No 62

ATTENTION!

TOUS LES OUVRIERS BOULANGERS de la Nouvelle Orléans sont requis de s'assembler JEUDI le 1er septembre, à dix heures du matin, au local de M. Hoin, No 31 rue Bienville, afin d'assister à un grand meeting général, pour causer d'affaires importantes. La présence ponctuelle de tous les membres de la société des ouvriers boulangers est requise.

Par ordre du président FR ACKERS, secrétaire. J. FETSCH
Nlle Orléans, 29 août 1864

Concerts au Continental House

MR W. G. SCHAFER, propriétaire de cet établissement, prévient ses amis et le public qu'il a engagé M. A. BONNIVAUD, violon de l'Opéra, et M. COURCY, pianiste distingué, pour exécuter à partir de lundi 29 août, des concerts au Continental House chaque soir, de 8 à 11 heures.

UN jeune homme pour apprenti ou pour être employé au mois, coin des rues Bourbon et Toulouse. J. HIMBERT

VACHE PERDUE

Une VACHE sans cornes, rouge et blanche, les cornes un peu avancées, est partie de chez le soussigné depuis le 24 courant. La personne qui la lui ramènera sera récompensée.

DAMIEN DUCHEIN, Au coin de la rue Orléans et de l'Avenue Carrollton.

AUX MAITRES BOULANGERS.

LES maîtres boulangers de la Nouvelle Orléans sont respectueusement invités à assister à une assemblée qui aura lieu MERCREDI, 31 août 1864, à quatre heures de l'après-midi, au dessus du dépôt du chemin de fer de Carrollton. Il sont priés d'être exacts, attendu que des affaires importantes seront soumises au meeting.

Par ordre d'un grand nombre de boulangers.

900 barils FARINE EXTRA "FAVORITE", 100 do do "ATLANTIC", S. F., 29 tierçons JAMBONS pressés au sucre, marque J. J. Roe & Co, 10 boucauts EPAULES, en débarquement de bateaux de St Louis et à vendre par E. S. KEEP, Rue Poydras, No 62.

AVIS AUX ELECTEURS DE LA PAROISSE D'ORLEANS.

Bureau Central de Commissaires. Ville de la Nlle-Orléans, 29 avril 1864.

L'ÉLECTION DE LUNDI, cinq septembre 1864 sera tenue, aux endroits ci-après indiqués et sous la surveillance des commissaires dont les noms suivent—Chaque poll (lieu d'élection) sera connu comme suit

PREMIER DISTRICT.

Premier Precinct

Poll No 1—A la maison de pompe de la Cie No 12, rue Tchoupitoulas, entre Orange et Race. Commissaires, Thos J Earhart, Thos Ingram et John Fahy.

Poll No 2—A la maison de pompe de la Cie No 1, rue Hunter, entre Tchoupitoulas et Levée. Commissaires, Adam Wild, Robert Morris, J F Taylor.

Deuxième Precinct

Poll No 1—A la maison de pompe de la Cie No 20, rue Tivoli, entre Bacchus et Dryades. Commissaires, F H Degrey, Jos Gordinski, John A Keenan.

Poll No 2—Au coin des rues Euterpe et St Charles. Commissaires, Isaac Evans, Jacob Leidner, J Stumpf.

Troisième Precinct.

Poll No 1—A la maison de pompe No 6, au coin des rues St. Joseph et Commerce. Commissaires, Thomas Winn, Henry Decker et H Barnett.

Poll No 2—Au coin des rues Annunciation et Poyfarré. Commissaires, Samuel Meyers, J L Starry, F Kelly.

Quatrième Precinct

Poll No 1—A la maison de pompe de la Compagnie No 18, rue Calliope, entre Dryades et Carondelet. Commissaires, Willsberts, J K Collins, M Egan

Poll No 2—A No 346 de la rue des Remparts, à une porte du coin de la rue Calliope. Commissaires, Thomas Coudon, R T Nugent, R W Cook.

Cinquième Precinct.

Poll No 1—A la maison de pompe de la Compagnie No 2, rue Tchoupitoulas, entre Natchez et Poydras. Commissaires, J Howlett, M J Grady, G Ingram.

Poll No 2—Rue Tchoupitoulas, No 107, entre Girod et Lafayette. Commissaires, P O'Sullivan, B Laffey, G Oberhauser.

Sixième Precinct.

Poll No 1—A la maison de pompe du coin des rues Perdido et Carondelet. Commissaires, C Bullitt, W Hart, L H Everett.

Poll No 2—A la maison de pompe de la Compagnie No 5, rue Girod, entre St Charles et Carondelet. Commissaires, J B McKiroy, T G Tracy, J White.

Septième Precinct.

Poll No 1—A la maison de pompe de la Compagnie No 14, rue Commune, près Marais. Commissaires, E Armbeil, M De Courcy, W A Brice.

Poll No 2—Au coin des rues Girod et Basin. Commissaires, J McLaughlin, G Howe, J J Patterson.

Poll No 3—Au coin des rues Liberty et Poydras. Commissaires, J M O'Grady, H Pujewski, J Scully.

DEUXIEME DISTRICT

Huitième Precinct

Poll No 1—A la maison de pompe de la Compagnie No 7, rue Dauphine entre Bienville et Douane. Commissaires, Louis Nick, E Regaut, Chas Saumbeck.

Poll No 2—Au No 149 du Passage de la Bourse, entre St. Louis et Conti. Commissaires, E. Meunier, Jules Roeller, W Hall.

Neuvième Precinct

Poll No 1—A la maison de pompe de la Compagnie Hook and Ladder No 1, au coin des rues Conti et Basin. Commissaires, Toussaint Ely, James Pellin, J Herron.

Poll No 2—Au No 41 de la rue Bienville, entre Marais et Trémé. Commissaires, J F Veaban, J Willigentein, E M. Spane.

Dixième Precinct

Poll No 1—Au bureau, No 10 des théâtres Pontalba, rue St Pierre, entre Levée et Chartres. Commissaires, E Kohl, J G Newton, Richard Sands.

Poll No 2—Dans la maison No 157½ de la rue Toulouse, entre Remparts et Bourgogne. Commissaires, J Moore, A Adoue, J G Baum.

Onzième Precinct.

Poll No 1—Au bureau du dépôt du Commissaire des Rues, au coin des rues St Pierre et Chartres. Commissaires, N Kiefer, W E Cook, E Maurer.

Poll No 2—Au No 16 de la rue d'Orléans, entre Royale et Bourbon. Commissaires, H Smith, H Phelipe, G Aubert.

Douzième Precinct

Poll No 1—A la maison de pompe du coin des rues Dumaine et des Remparts et Ste Claude. Commissaires, E J Bailey, P A Cazeau, H O Guthrie.

Poll No 2—A la maison de pompe de la Cie No 3, au coin des rues Casa Calvo et St Pierre. Commissaires, V Dejoie, H Schmidt, Chas Martin.

Treizième Precinct

Poll No 1—Au bâtiment de l'Ecole Supérieure des Garçons, rue St Philippe. Commissaires, E V Lociere, F Lamarre, A Marquez.

Poll No 2—Dans une boutique de forgeron, rue St Philippe, entre Remparts et Bourgogne. Commissaires, L Marcus, O Poyout, C Renaud

Quatorzième Precinct

Poll No 1—Au No 393 des rues Hospital et Robertson. Commissaires, F P Conrad, J A Bonneva, A Lafferranderie.

Poll No 2—A la maison de pompe de la Compagnie Villeré No 3, au coin des rues Johnson et Onzaga. Commissaires, F Lambert, C D Hart, Chs Agatier.

TROISIEME DISTRICT

Quinzième Precinct.

Poll No 1—Dans une maison au coin des rues Français et Casacalvo. Commissaires, A Nicot, J Devoundu, J Asher.

Poll No 2—Dans une maison du coin des rues Goten et Grands Hommes. Commissaires, W. Meeks, J H Mauser, Thos C Foley.

Seizième Precinct

Poll No 1—Dans une maison du chemin du Bayou, près de la voie du chemin de fer. Commissaires, T H Hennessy, John Dewitty, J H Giles.

Poll No 2—Dans la maison No 332 de la rue Casacalvo, entre Kerlerec et Esplanade. Commissaires, P Hayes, J M Jacobs, J Busby.

Dix-septième Precinct

Poll No 1—Dans la maison de Pompe de Mineburg. Commissaires, J Doyle, J Moore, E Neuman

Poll No 2—Dans une maison près la maison de Pompe de Mineburg. Commissaires, V Marques, J G Smith, J S Bernard.

Dix-huitième Precinct

Poll No 1—Dans une maison du coin des rues Champs-Elysées et Grands-Hommes. Commissaires, S Rua, L Lambert, Chs Mobel.

Poll No 2—Dans la maison No 544 de la rue d'Amour, entre Marigny et Champs-Elysées. Commissaires, J McWalter, F C Riever, J H Brown.

Dix-neuvième Precinct

Poll No 1—Dans la maison No 129 de la rue Urquhart, entre Mandeville et Marigny. Commissaires, Carles Bohrer, S Monde, A Britton.

Poll No 2—Dans la maison No 229 de la rue Urquhart, entre Mandeville et Marigny. Commissaires, James Sport, J H Rayne, G Lacey.

Vingtième Precinct.

Poll No 1—Dans une maison du coin des rues Louisa et Urquhart. Commissaires, Matthew Howe, F Falk, H G Rioua.

Poll No 2—Dans une maison du coin des rues Louisa et Levée. Commissaires, James Carrigan, B Hecht, J W Clark.

Vingt-unième Precinct

Poll No 1—Dans une maison du coin des rues Levée et Indépendence. Commissaires, P Dupiata, J B Holgrave, A Frederick Jr.

Poll No 2—Au coin des rues California, rue Front Levee, entre Congress et Indépendence. Commissaires, L Louer, F Zimmerman, M Meyer.

QUATRIEME DISTRICT.

Vingt-deuxième Precinct

Poll No 1—A la maison de pompe de la Cie Hook & Ladder, rue Jackson, entre Rousseau et Fulton. Commissaires, W Weber, W P Judd, L Kopp.

Poll No 2—A la maison de pompe de la Cie No 22, rue Tchoupitoulas, près Soraparu. Commissaires, J Jester, A M Murtaugh, A Leon.

Vingt-troisième Precinct

Poll No 1—A la maison de pompe de la Cie No 3, Avenue Washington, entre Camp et Magazine. Commissaires, J T Barrett, J E Neelis, H Bensel Jr.

Poll No 2—Au coin des rues Laurel et Troisième. Commissaires, C Auch, J Wyman, Joseph A Purcell.

ALGER.

La partie de la Paroisse d'Orléans située sur la rive droite du fleuve Mississippi. Dans la maison de Cour Commissaires, G H Flagg, S B Ashby, H Shrove.

Il y aura deux boîtes à chaque poll. Dans une d'elles les votes pour le rejet ou l'adoption de la Constitution seront déposés; l'autre boîte contiendra les votes pour les candidats.

Un des Polls, dans chacun des susdits precincts, est désigné par le No 1 et l'autre par le No 2. Tous les votants demeurant dans chacun des precincts et dont les noms commencent par une des lettres comprises entre les lettres A et K, toutes deux inclusivement, ne pourront voter qu'au poll No 1, tous les votants dont les noms commencent par une des lettres comprises entre les lettres L et Z, toutes deux inclusivement, voteront au poll No 2.

Un des trois polls du 7me precinct, est désigné par le No 1, un autre par le No 2 et le troisième par le No 3; tous les votants du dit precinct dont les noms commencent par les lettres comprises entre les lettres A à G, toutes deux inclusivement, ne pourront voter qu'au poll No 1; tous les votants dont les noms commencent par les lettres comprises entre les lettres H à N, toutes deux inclusivement ne pourront voter qu'au poll No 2, tous les votants dont les noms commencent par les lettres comprises entre les lettres O à Z, toutes deux inclusivement, ne pourront voter qu'au poll No 3. Les commissaires de chaque poll désigneront les greffiers d'élection. Les commissaires de $20 sera accordée à chaque poll pour des rafraîchissements et sera distribué comme suit: $15 aux commissaires, et $10 aux deux greffiers d'élection. Les commissaires de chaque poll devront, le lendemain de l'élection, transmettre au bureau du secrétaire, la Sixième Cour de District, en face de la Place Jackson, les noms des commissaires qui auront servi à la place d'autres ci-dessus nommés, et qui auront été incapables ou auront refusé de servir; ils devront en outre transmettre les noms et surnoms de ceux qu'ils auront nommés greffiers d'élection, afin que le tableau des frais d'élection soit fait d'après leur rapport.

La somme de $10 sera allouée au propriétaire ou occupant d'une bâtisse particulière quelconque qui servira de poll.

Les propriétaires ou locataires de bâtisses particulières qui auront servi de Polls dans le Premier, Deuxième, Troisième et Quatrième District, devront donc envoyer leurs noms au bureau du Secrétaire, en face de la place Jackson, le lendemain de l'élection. Les polls s'ouvriront à 7 heures du matin et se fermeront à 6 heures du soir, heure de la ville. Les Commissaires d'élection sont requis de se faire assermenter avant le jour de l'élection.

Par ordre du Bureau Central des Commissaires. CHARLES LEAUMONT, Secrétaire.

P. S. SANCHEZ,

Marchand commissionnaire,

A l'embouchure de la rivière Rio Grande. Il s'occupe de l'achat et de l'expédition des marchandises.

QUINZE caisses fromage tête de Maure, 2 tonnes fromage de Gruyère, 300 livres saucissons de Lyon de 1ère qualité, 15 caisses confitures de Shaker, 30 do vermicelli et macaroni d'Italie, 200 boites champignons au naturel, 40 douzaines asperges de Bossard, 30 do vinaigre de do, Ainsi qu'un grand assortiment de vins, liqueurs, huile, truffes, pâtés truffés petits pois, sardines, cornichons, moutarde, fruits en jarres et en bouteilles, bière et groceries pour familles. L'on porte à domicile sans frais.

J. B. SOLARI, Coin St Louis et Royale

Avances en argent.

Des avances libérales en argent seront faites sur de marchandises consignées à MM. SPOFFORD, TILESTON & CO, à New York. J. REID, No 3 rue des Magasins

COPAHINE-MEGE

Agréable et facile à prendre, Guérison prompte et certaine des maladies contagieuses. Prescrite comme depuis 1840. A Paris chez G JOZEAU, pharmacien, rue Saint Quentin, 22, et dans les Pharmacies de tous les Pays. Exiger la marque de fabrique et ma signature en rouge.—A NEW YORK chez MM JOHN MILHAU et fils, Broadway, 183. A la NOUVELLE ORLEANS, chez M LOUIS CASTEL, pharmacien, et dans les principales pharmacies de l'étranger

BOLS D'ARMÉNIE DU Dr CH. ALBERT

[illegible]

MACHINE A COUDRE DE WHEELER & WILSON

Nouveau perfectionnement important

L'attention du public est appelée sur un perfectionnement des MACHINES A COUDRE DE WHEELER & WILSON, grâce auquel il n'y a plus la moindre difficulté.

Ce perfectionnement peut être attaché, à peu de frais à toutes les machines, par

D. W. C. PECK, Rue Carondelet, No 2, près Canal

POSTSCRIPT

Magasin de Marchandises Sèches.

REOUVERTURE.

WEHL & DANZIGER,

Rue du Canal, No 164,

Ont l'honneur d'annoncer à leurs nombreux clients

Qu'ils ont réouvert leur magasin

Ils appellent l'attention particulière de leur clientèle sur le fait qu'ils vendront positivement

TOUT CE QUI RESTE DE LEUR VIEUX STOCK.

Ces marchandises ayant été achetées avant la hausse de l'or et du coton, sont à meilleur marché qu'elles ne pourraient être importées actuellement

AVIS AU PUBLIC

MA femme ayant quitté le domicile conjugal, je déclare que je ne serai pas responsable pour les dettes qu'elle pourra contracter. J. F. JOSEPH

NOUVEAU CHANTIER DE BOIS

H. L. STEVENSON,

au coin des rues Calliope et Fourcher, près la rue des Magasins.

[illegible]

A CEDER

UNE MAISON D'EDUCATION EN PLEINE PROSPERITE

S'adresser chez M. BOLVAIN, à la Pomme de Brome, Rue Bourbon

SALON DE BARBIER A VENDRE

à un marché, pour cause de départ.

[illegible]

PROCLAMATION

PAR J. MADISON WELLS, Lieutenant-Gouverneur et Gouverneur par intérim, De l'Etat de la Louisiane.

BUREAU DE L'EXECUTIF, Nouvelle Orléans, 27 juillet 1864.

[illegible]

Donné sous mon seing et le sceau de l'Etat dans la ville de la Nlle Orléans, ce 27 juillet, A. D. 1864 et la quatre vingt neuvième année de l'indépendance des Etats Unis.

Par le Gouverneur — J. MADISON WELLS.
S. WROTNOWSKI, Secrétaire d'Etat

INSTITUTION LOCQUET.

Pensionnat et Externat de jeunes Demoiselles, Rue du Camp No 199, entre Julia et St. Joseph.

LA réouverture des classes de cette Institution aura lieu lundi 5 septembre.

[illegible]

INSTITUT ST-CHARLES

Pensionnat et Externat pour les Demoiselles, 15......RUE BOURBON......15

L'OUVERTURE des classes aura lieu, dans cette Institution, JEUDI prochain 1er septembre. [illegible]

NOTA—M. Garreau, professeur de français, de latin, de grec et de haute littérature, pouvant disposer de quelques heures [illegible] [illegible]

JEFFERSON ACADEMY,

Rue Bourbon No 43, Nlle-Orléans, DIRIGEE PAR MR. G. J. LORD.

LES cours de cet ancien et populaire établissement seront repris LUNDI, 5 septembre. [illegible]

LOUISIANA ACADEMY,

Institution dirigée par M. A. Ferrier PENSIONNAT ET EXTERNAT.

Pour les jeunes gens, Rue Hopital, No 114, entre Dauphine et Bourgogne.

Les prix varient de [illegible] selon le degré d'avancement des élèves.

[illegible]

INSTITUT ST-LOUIS

POUR LES DEMOISELLES, Dirigé par Mme DERON, 275......RUE DAUPHINE......275.

[illegible]

Ecole Supérieure et Primaire,

Rue des Remparts, Nos 240, 242, 244 DIRIGEE PAR Ch. CAMON, PENSIONNAT ET EXTERNAT.

[illegible]

G. BORZINO,

No 101, Rue de la Vieille Levée, No 101

IMPORTATEUR DE VINS, LIQUEURS, SARDINES, FRUITS, AMANDES, BOUCHONS, &c. [illegible]

GROCERIES

[illegible]

J. AVET.

Aux planteurs et manufacturiers de cotonnades.

QUATRE MILLE livres Chaîne Blanche, de No 5 à 12. [illegible]

GUSACHS & OODEN.

SOUFRE, SOUFRE, SOUFRE.

[illegible]

GUSACHS & OODEN.

Vins et champagne pour l'exportation et en magasin,

EN débarquement du navire français BELLA CUBANA, de Bordeaux, et à vendre par les soussignés [illegible]

OSCAR BERCIER & CO.

ESPRIT DE THERBENTINE—[illegible] BERNARD TURPIN, No 95 rue Vieille Levée.

AUX MALADES.

[illegible]

VENTES A L'ENCAN

Grande vente de Marchandises sèches.

PAR E. ROGER & Co., JOSEPH HOLT, encanteur.

MARDI, 30 courant, à 10 heures du matin, à leurs salles d'encan, Nos 45 et 47, rue de la Vieille Levée.

450 lots de marchandises sèches étrangères et américaines, telles que:

Indiennes anglaises, françaises et américaines, coton blanc et écru, ginghams, cotonnades, listados, mousseline à moustiquaire, satinets, casimirs, draps, Kentucky jeans, mousselines suisses unies et à pois, alpaca noir et bleu, mérinos en couleur, mohaire, manteaux soie, jaconats, organdis, denims, kerseys, bareges, nansou, bobinet, poplines, flanelles blanche, bleue, rouge, et jaune, toile d'Irlande, parasols soie et coton, parapluies coton, chemises blanches, chemises flanelles, crinoline, bonneterie, dentelles et articles de fantaisie, &c, &c.

Conditions à la vente.

Vente à l'encan pour cause de liquidation de la MAISON PIAGGIO & VIOSCA

Fruits à l'eau de vie, huiles d'olives, sardines, fruits conservés alimentaires, drogues, &c. &c.

PAR BERNARD TURPIN, encanteur.

[illegible]

Aussi, en douane, et ayant droit au drawback

[illegible]

Terrains améliorés dans le Quatrième District de cette ville

PAR FRANCIS FERNANDEZ, R. GUTIERREZ, Encanteur.

[illegible]

Avis aux tailleurs et aux marchands tailleurs—Contils français, à l'encan

PAR FRANCIS FERNANDEZ, RENE GUTIERREZ, encanteur.

[illegible]

Souliers—Souliers—Pour femmes, hommes et enfants.

PAR FRANCIS FERNANDEZ, RENE GUTIERREZ, encanteur.

[illegible]

Meubles—Meubles.

PAR FRANCIS FERNANDEZ, R. GUTIERREZ, encanteur.

[illegible]

Meubles Meubles

Vente à Alger, à 4½ heures P. M. PAR FRANCIS FERNANDEZ.

[illegible]

Marchandises sèches, habillements, chapeaux, &c.

PAR GABRIEL LEAUMONT

Salle d'encan, 89 rue de Chartres.

MERCREDI, 31 courant à 10 heures du matin, il sera vendu à son magasin d'encan rue de Chartres [illegible]

Propriété rue des Grands Hommes près de la place de Washington.

PAR S GUINAULT, Encanteur, Bureau coin Bienville et Passage de la Bourse.

[illegible]

Propriété rue d'Amour.

PAR S. GUINAULT, encanteur, Bureau coin. Bienville et Passage de la Bourse.

[illegible]

Propriété rue Moraîes.

PAR S. GUINAULT, encanteur, Bureau coin Bienville et Passage de la Bourse

[illegible]

BUREAU DU PERCEPTEUR DES TAXES D'ETAT.

Deuxième District de la Nouvelle-Orléans.

Bureau, rue St-Pierre No 9, (Batisses Pontalba.

Nouvelle Orléans, 21 août 1864.

AVIS est donné à tous les contribuables d'Etat du Deuxième District de la Nouvelle-Orléans que le bureau du soussigné sera ouvert de 9 heures du matin à 2 heures de l'après midi, tous les jours, excepté les dimanches, à l'effet de recevoir toutes les taxes dues pour les années 1861, 186-, 1863 sur les propriétés foncières, le capital, &c et toutes les licences d'Etat sur les métiers, professions, &c. pour 1864.

Afin d'éviter les frais, &c., les personnes chargées sont priées de venir prendre de suite leurs licences d'Etat.

V. GERODIAS.

Conservez vos Dents,

J. A. CASADAVANT,

CHIRURGIEN DENTISTE, 156, RUE DU CANAL, près de la rue Baronne, (ancienne maison du Dr. Porter,)

[illegible]

ABSINTHE, ABSINTHE.

CINQUANTE caisses Absinthe Ed Pernod, première qualité, garantie importée—A vendre par J. & J. TARDOS, 46 rue Vieille Levée.

HOTEL ET RESTAURANT DE L'UNION,

Tenu par J. M. DALBERNI, Tampico. Chambres Garnies, bonne cuisine. Prix modérés

TABAC EN FEUILLES

VENANT d'être reçu par le steamer "Yazoo", arrivé de New York—

[illegible]

BORNIO & BROTHER, Rue Gravier, No 34

Prets sur gages.

LE soussigné fait des avances d'argent sur dépôt de diamants, montres, or et argent, bijoux, argenterie, instruments de musique, pianos, meubles fins, habillements, &c., au Bureau de Prêt de la Louisiane, 46, St-Charles. Entrée privée, 164, Gravier. J. HART.

SAUCISSONS! SAUCISSONS!

—Venant d'arriver—

A VENDRE par les soussignés—Quelques jarres de SAUCISSONS en parfait état en débarquement de l'étoile, de Bordeaux. BRULATOUR & CO, 30 rue Douane

CAFE—500 sacs café Rio, Laguayra, St. Domingue et Java, à vendre par E. J. HART & CO, rue Tchoupitoulas, Nos 72 & 74.

VENTES A L'ENCAN.

Le beau bateau à vapeur Reliance, solidement construit—Vente à l'encan.

PAR MONTGOMERY & BROS, R T MONTGOMERY, encanteur.

[illegible]

Douves et bois de peuplier, PAR MONTGOMERY & BROS.

[illegible]

Sucre...... Sucre.

15 boucauts de sucre à l'encan. PAR MONTGOMERY & BROS.

[illegible]

Meubles, Piano, &c

PAR J. P. BOISSEAU, encanteur,

[illegible]

Eau de vie, Whisky, et Beurre

PAR J. P. BOISSEAU, encanteur,

[illegible]

Meubles Meubles

Vente à l'encan des meubles de deux résidences

PAR McCERREN & LANDRY G. W. McCERREN, encanteur,

[illegible]

Café Rio, blanc de céruse, café moulu, sucre brut, gingembre, poivre, vin rouge, etc.

PAR F. F. TRINCHARD

[illegible]

VENTES JUDICIAIRES.

H F Klumpp vs sieur et dame Lachenmeyer (Catherine Commandeur, épouse d'Auguste Lachenmeyer) et le dit Auguste Lachenmeyer.

SIXIEME Cour de District de la Nouvelle Orléans [illegible]

ALFRED SHAW, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

NOTICE.

JE notifie ma femme [illegible] [illegible]

PETER TRUM

TRANSFERT DE MAGASIN.

[illegible] LEVY [illegible]

DIAMANTS MONTRES ET BIJOUX.

[illegible]

Aux Marchands, aux Planteurs et aux Fournisseurs.

WALLACE & Co,

Importateurs et Marchands en gros de MARCHANDISES SECHES ET LAINAGES.

Fabricants et Marchands DE BOTTES & SOULIERS.

35 rue des Magasins et 12 Bank Place.

[illegible]

WALLACE & Co, 35 Magasins et 12 Bank Place.

Bernard Turpin,

ENCANTEUR ET NEGOCIANT COMMISSIONNAIRE, No 93, rue de la Vieille Levée entre St Louis et Conti

DOCTEUR HUARD,

De la Faculté de Médecine Paris

OFFRE respectueusement ses services au public [illegible]

CONSULTATIONS—de 11 heures à midi.

A LOUER.

[illegible]

SAMUEL M TODD, Rue des Magasins, No 73

EN MAIN, un assortiment [illegible]

BRULATOUR & CO.

MALADIES.

Dépuratif, Pommade, Injection et Poudre du Dr VERGE.

TOUTES les maladies secrètes, anciennes et récentes, [illegible]

AVIS AUX FAMILLES

partant pour France.

UNE personne ayant l'habitude des voyages, est disposée à offrir, en échange de son passage, ses services, soit comme femme de chambre soit pour soigner des enfants à la [illegible]. S'adresser pour avoir des renseignements, chez Mme Philippe Beaulieu, 291 rue Bourgogne, entre Hôpital et Quartier.

TABAC EN FEUILLES

VENANT d'être reçu par le steamer CREOLE, de New York:

Tabac en feuille du Connecticut et de New York State.

[illegible]

AVIS.

MR. LAVENDER annonce au public [illegible]

Moulin à coton du Carver.

[illegible]

Extrait de Café, Epices, &c.

C. Lienhard, Fabricant D'EXTRAIT DE CAFÉ, —331— Rue du Camp.

CONTINENTAL HOUSE,

Au coin de la rue Poydras et du Passage de la Bourse.

[illegible]

W. G. SCHAFER.

Aux planteurs de coton.

[illegible]

L. E. MARCHAND, IMPRIMEUR, 305......Rue de Chartres......305 Entre Ste Anne et Dumaine.